



Protocole Sanitaire

(Susceptible d'être modifié selon l'état de l'évolution sanitaire)

Les obligations de chacun

POUR LE JUDOKA

1 - Avant d'entrer dans les locaux, chaque judoka doit :

- S'être douché
- S'être lavé les cheveux
- S'être coupé les ongles
- Porter un judogi propre

2 - Arrivé au dojo, chaque judoka doit :

- Arriver masqué (**à partir de 11 ans**)
- Suivre le sens de la circulation indiqué par les fléchages et affiches
- Mettre son judogi (**à partir de 11 ans**) dans les vestiaires réservés à cet effet
- Les plus jeunes devront arriver en judogi ou en survêtement (pour les essais)
- Retirer son masque uniquement au moment de monter sur le tatami en le glissant dans ses affaires personnelles
- Déposer son sac dans un endroit prévu à cet effet proche du tatami
- Le sac contient des claquettes, une gourde individuelle, un gel hydro-alcoolique, des mouchoirs et un sachet pour le masque

POUR LES ACCOMPAGNANTS

1 – Lors des inscriptions, chaque accompagnant doit :

- Être masqué
- Avoir son stylo
- Respecter les gestes barrières
- Une salle d'attente leur sera dédiée (maximum 10 personnes masqués)

2 – Après les cours, chaque accompagnant doit :

- Venir récupérer son enfant à l'endroit indiqué par les affiches et les responsables (1 seule sortie possible)

POUR LES ENCADRANTS

Chaque encadrant doit :

- S'assurer individuellement que les règles sanitaires soient connues dès l'inscription puis à chaque changement de règles
- Rester masqué en permanence
- Procéder au nettoyage et à la désinfection du tatami et du matériel utilisé durant les séances régulièrement

RAPPEL

Gestes Sanitaires :

- Lavage ou désinfection des pieds et des mains à chaque montée sur le tatami
- Prise de température si un enfant se sent fébrile

Gestes Barrières Covid-19 :

- Tousser dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Se saluer sans se toucher ni s'embrasser